



**Conseil de l'Union européenne**

Secrétariat général

Direction générale Développement organisationnel et services

Direction Ressources humaines

*Le directeur*

Aux Ambassadeurs

Représentants permanents des États  
membres auprès de  
l'Union européenne

(par courriel)

Bruxelles, le 8 juillet 2021

**Objet: Détachement auprès du secrétariat général du Conseil d'un expert national (H/F), ORG.5.C.S1: direction Prévention et sécurité, secteur Assurance de l'information**

Réf.: END/05/2021 (312641) - **republication**

Madame l'Ambassadrice, Monsieur l'Ambassadeur,

Le secteur Assurance de l'information du Conseil est à la recherche d'un expert national détaché (H/F) pour renforcer le domaine de la "sécurité des informations classifiées de l'UE". Le secteur soutient les tâches de l'autorité chargée de l'assurance de l'information du SGC et de l'autorité TEMPEST du SGC, telles qu'elles sont définies dans le règlement de sécurité du Conseil<sup>1</sup>.

La durée du détachement est de deux ans et peut faire l'objet d'une prorogation pour une durée totale n'excédant pas quatre ans. Veuillez noter qu'en application de l'article 5 de la décision (UE) 2015/1027 du Conseil, ce détachement pourrait, dans des cas exceptionnels, être prorogé pour une durée supplémentaire de deux ans.

Les qualifications et l'expérience requises sont précisées en annexe. L'expert (H/F) devrait prendre ses fonctions au secrétariat général du Conseil au plus tard le **16 octobre 2021**.

---

<sup>1</sup> Décision 2013/488/UE du Conseil du 23 septembre 2013 (JO L 274 du 15.10.2013, p. 1).

Les conditions du détachement, y compris les indemnités versées par le Conseil, sont fixées dans la décision du Conseil du 23 juin 2015 relative au régime applicable aux experts détachés auprès du secrétariat général du Conseil (décision (UE) 2015/1027 - JO L 163 du 30.6.2015 - abrogeant la décision 2007/829/CE). Conformément à l'article 2 de cette décision, les experts nationaux détachés doivent avoir la nationalité d'un État membre de l'UE.

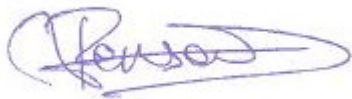
Les États membres sont invités à proposer des candidats qualifiés (H/F) pour ce poste.

Je vous saurais gré d'indiquer, dans les actes de candidature, le nom du ou des points de contact nationaux responsables pour chaque candidature. Les candidatures doivent être accompagnées d'un CV détaillant la formation et toutes les fonctions exercées jusqu'à présent, ainsi que d'une lettre de motivation.

Les réponses à la présente lettre doivent être envoyées par courrier électronique, au plus tard le **1er septembre 2021 à 17 heures (heure de Bruxelles)**, à l'adresse suivante:  
[sne.recruitment@consilium.europa.eu](mailto:sne.recruitment@consilium.europa.eu).

La direction Prévention et sécurité et la direction Ressources humaines examineront conjointement les candidatures reçues, feront une première sélection et mèneront les entretiens. L'autorité investie du pouvoir de nomination prendra une décision de nomination sur la base du résultat de la procédure de sélection. Le secrétariat général du Conseil peut également décider d'utiliser la liste d'aptitude pour pourvoir, à l'avenir, d'éventuels postes vacants correspondant au même profil.

Si nécessaire, de plus amples informations peuvent être obtenues auprès du secrétariat général du Conseil en s'adressant à Mme Monika Kopcheva - cheffe d'unité ORG.5.C ([monika.kopcheva@consilium.europa.eu](mailto:monika.kopcheva@consilium.europa.eu), tél. +32 2 281 7489).



Nathalie Pensaert

Annexe: 1

**Expert national détaché - (END) (H/F)**  
**auprès du secrétariat général du Conseil de l'Union européenne**

**ORG 5 C S1 Assurance de l'information**

*Réf.: END/06/2020 - 1 poste*

**Description du poste**

**A. Tâches et responsabilités**

Sous l'autorité du chef de l'unité Sécurité de l'information et du chef du secteur Assurance de l'information (AI), contribuant au travail de l'unité Sécurité de l'information du secrétariat général du Conseil, il sera demandé au candidat sélectionné (H/F) d'exécuter les tâches suivantes en soutien à l'autorité chargée de l'assurance de l'information du SGC et de l'autorité TEMPEST du SGC:

- 1) soutenir l'autorité TEMPEST du SGC:
  - élaborer et réviser des politiques et des lignes directrices dans le domaine TEMPEST;
  - assurer le secrétariat des formations ad hoc du Comité de sécurité du Conseil qui traitent des questions liées à TEMPEST (groupe d'étude TEMPEST);
  - élaborer des normes relatives aux conditions auxquelles le matériel TEMPEST doit satisfaire et des procédures pour sa mesure et son utilisation;
  - vérifier si les contre-mesures TEMPEST sont suffisantes au sein du SGC;
  - effectuer des mesures visant à garantir la conformité des contre-mesures TEMPEST, notamment par zonage de l'environnement d'utilisation, ou aider à la réalisation de telles mesures;
  - élaborer des avis de conformité aux normes dans le contexte d'appels d'offres pour la fourniture de matériel et d'infrastructures TEMPEST.
  
- 2) En qualité de membre du secteur AI assistant l'autorité chargée de l'AI, contribuer aux activités suivantes:
  - élaborer et réviser des politiques de sécurité et les lignes directrices y afférentes en matière de protection des informations de l'UE, y compris les informations classifiées de l'UE, en particulier dans le domaine des opérations crypto et du traitement de la sécurité des communications;
  - effectuer l'examen technique de la documentation relative à la sécurité tels les énoncés des impératifs de sécurité propres à un système (SSRS), les procédures d'exploitation de sécurité (SecOP) et les dossiers d'homologation, afin de veiller au respect des règles de sécurité du Conseil;
  - préparer des réunions à différents niveaux, y compris celles des instances préparatoires du Conseil, et y apporter un soutien par des contributions écrites et orales;

- contribuer et participer aux inspections et aux visites d'évaluation officielles en matière de sécurité dans les États membres de l'UE, les pays tiers et les organisations internationales, effectuées afin de s'assurer que les informations classifiées de l'UE sont convenablement protégées;
- assister les commissions de sélection et participer aux procédures concernant l'acquisition d'infrastructures informatiques sécurisées;
- entretenir des liens actifs avec les parties prenantes et les autorités compétentes des États membres, des États tiers et des organisations internationales sur les questions de sécurité, de gestion des risques et d'homologation des systèmes d'information et de communication;
- fournir des conseils éclairés d'un point de vue technique sur les évolutions dans les domaines de la cybersécurité et de la sécurité de l'informatique en nuage;
- fournir des conseils éclairés d'un point de vue technique sur la sécurité physique pour la protection des ICUE;

## **B. Qualifications et expérience requises**

### Qualifications

- avoir un niveau d'enseignement correspondant au moins à un cycle complet d'études universitaires d'une durée de quatre ans sanctionné par un diplôme, de préférence en génie électrique, avec une spécialisation en mesure de signaux, informatique ou dans d'autres domaines correspondant aux tâches et responsabilités susmentionnées. Seront pris en considération uniquement les titres de formation délivrés dans un État membre de l'UE ou dont l'équivalence a été établie par les autorités dans ledit État membre;
- avoir une connaissance approfondie d'une langue communautaire et une connaissance satisfaisante d'une deuxième langue pour pouvoir exercer les fonctions précédemment décrites. Dans l'intérêt du service, il est nécessaire d'avoir une excellente maîtrise de l'anglais, étant donné que le poste requiert notamment une bonne aptitude à la rédaction et à la mise au point de documents. Une bonne connaissance du français constituerait un atout.

### Expérience

- apporter la preuve d'au moins cinq ans d'expérience professionnelle dans les domaines visés sous le point "A. Tâches et responsabilités". Cette expérience devrait avoir été acquise dans une organisation gouvernementale ou internationale;
- démontrer une bonne connaissance des politiques et lignes directrices de l'UE dans le domaine de l'assurance de l'information, en particulier dans le domaine TEMPEST;
- démontrer une connaissance des évolutions technologiques dans le domaine de la cybersécurité, de la sécurité de l'informatique en nuage et des activités connexes de l'UE;
- apporter la preuve d'une expérience professionnelle dans l'élaboration d'une politique de sécurité et la mise en œuvre de normes de sécurité; des connaissances dans le domaine de la sécurité physique constitueraient un atout;

- démontrer une connaissance du domaine des opérations crypto, du traitement de la sécurité des communications et du crypto-custody;
- apporter la preuve d'une expérience professionnelle dans l'établissement de rapports d'activité en matière de sécurité à l'intention d'instances dirigeantes et de comités.

### **C. Dispositions et aptitudes requises**

- pouvoir travailler de manière efficace au sein d'une équipe et dans un environnement multinational;
- pouvoir gérer une charge de travail importante;
- avoir de bonnes capacités d'analyse et en matière de résolution de problèmes;
- avoir une approche axée sur les résultats;
- posséder un sens aigu de l'initiative, de l'autonomie et des responsabilités;
- avoir une excellente aptitude à rédiger, à communiquer (à l'oral et à l'écrit) et à travailler en réseau;
- avoir un bon sens de la discrétion;
- avoir une très bonne aptitude à rédiger et à réviser des textes en anglais;
- posséder une bonne connaissance pratique de l'utilisation des outils informatiques et bureautiques modernes;
- être disposé et prêt à voyager occasionnellement à l'intérieur et à l'extérieur de l'UE.

### **D. Habilitation de sécurité**

Le candidat (H/F) doit disposer d'une habilitation de sécurité nationale au niveau SECRET UE/EU SECRET délivrée par les autorités compétentes avant le détachement auprès du secrétariat général du Conseil. L'habilitation doit être valable pour toute la durée du détachement; dans le cas contraire, le secrétariat général se réserve le droit de refuser le détachement en tant qu'expert national.

### **E. Conditions générales**

- avoir la nationalité de l'un des États membres de l'Union européenne et jouir de tous ses droits civiques;
- avoir satisfait à toutes les obligations légales en matière de service militaire imposées par l'État membre concerné.

Le secrétariat général du Conseil applique une politique d'égalité des chances.

De plus amples informations concernant la nature du poste peuvent être obtenues auprès de Mme Monika Kopcheva (tel. +32 2281 7489 - e-mail: [monika.kopcheva@consilium.europa.eu](mailto:monika.kopcheva@consilium.europa.eu))